

RECY

20 VOIE CHANTERAINESous Centrale03.26.70.11.08

Bon No: 001128186		1ere Gachée: 06:41 (1) Date: 24/06/2026				Zone: Sous Centrale	
		Quantité: 0.75 m3 référence commande(2): 03 26 81 54 84				Véhicule:	
client: 411649		2 RUE DE LA TOUR				LM LM	
chantier: DEPART		51120 La Villeneuve-lès-Charlev				LM LUI MEME	
		DEPART				CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
06:41				ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton PJNCNXA350		désignation(6)(8) BORDURE		certification		classe d'exposition(3) Classe Chlorure	
						consistance(7) Dmax 20	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4)	
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 350							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION						NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:							
signature:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1